

COMMUNIQUE REGIONAL UNITAIRE

CGT – FO – FSU – Solidaires – UNEF – FIDL – UNL d'Ile-de-France

Constat de désaccord après la rencontre de ce matin entre les organisations syndicales d'Île-de-France et la Préfecture de Police de Paris.

Le Préfet a insisté pour que l'action de jeudi 23 juin soit contrainte à un rassemblement place de la Nation ou sur une autre place parisienne.

Les organisations syndicales d'Île-de-France ont catégoriquement refusé cette proposition, rappelant que manifester est un droit constitutionnel et que c'est à l'état d'assurer la sécurité de toutes manifestations ayant lieu sur la voie publique.

Soucieux de continuer à porter les revendications pour le retrait de la loi travail, soutenu par une grande majorité de la population, et conscient de leurs responsabilités pour que les manifestations se déroulent au mieux, l'intersyndicale régionale fera cet après-midi des propositions alternatives de manifestations itinérantes auprès du Préfet de Police.

Montreuil le 21 juin 2016

